



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES AJCHENBAUM - ARMENGAUD - VALERO - KAZIMIERCZACK - MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - VIALA D. - VERNHES - MMES FADDI - FRANCES (Suppléante) - FRASSIN - RABOU - MM BARBERA - BAZART - BRESSOLLES - CRIQUET - GARDELLE - GAYRAUD - LAROCHE - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - THOMAS - VIALA B.

M. Philippe LAROCHE a donné pouvoir à M. Raymond GARDELLE
M. Laurent VANDENDRIESCHE a donné pouvoir à Mme Christine VALERO
M. Thierry DAGUZAN a donné pouvoir à M. Jean-Jacques AYRAL

N° 2023/43

Objet : Associations : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2023

Monsieur le Président expose aux membres du conseil les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2023, présentés par les associations et examinés par la commission « Culture et patrimoine » le 13 mars 2023.

Il est rappelé que ces dossiers ont été analysés conformément au cahier des charges approuvé en Conseil de Communauté par délibération n°2016/21 du 15 mars 2016.

Concernant les associations de pêche, les membres de la commission « Culture et patrimoine » proposent de soutenir leurs actions à hauteur des montants suivants : 20 € pour les cartes « Mineurs » et 7 € pour les cartes « Découverte - 12 ans », considérant que les enfants n'ont pas une pratique régulière tout au long de l'année, tout comme l'action de bénévolat envers ces enfants.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

LOISIRS :

Association	Commune du siège social	Subvention attribuée
ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU PAYS LAUTRECOIS	Lautrec	516 €
ASSOCIATION DE PECHE ET DE PISCICULTURE DE ST-PAUL/DAMIATTE	Saint-Paul Cap de Joux	474 €
AU PAYS IMAGINAIRE	Guitalens-l'Albarède	260 €
CLUB DE DESSIN VIELMUROIS	Vielmur sur Agout	280 €
LES MUSICALES DE LAUTREC	Lautrec	640 €
MJC PAYS D'AGOUT	Vielmur sur Agout	520 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 14/04/2023



MJC LAUTREC	Lautrec	ID : 081-200034056-20230411-D2023_43-DE
PAPYRUS	Cabanès	280 €
TOTAL		3.690 €

SPORT :

Association	Commune siège social	Subvention attribuée
AIL LOVE BAD	Lautrec	340 €
ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT	Damiatte	1.640 €
ASSOCIATION SPORTIVE PONEY-CITY	Damiatte	660 €
BASKET DAMIATTE SAINT-PAUL	Saint-Paul Cap de Joux	1.180 €
CENTRE EQUESTRE CORBIERES	Damiatte	300 €
CLUB ATHLETISME VIELMUROIS	Vielmur sur Agout	920 €
DOJO VIELMUR PAYS D'AGOUT	Vielmur sur Agout	540 €
ECOLE DE FOOT PAYS D'AGOUT	Vielmur sur Agout	1.080 €
LES CHEVAUX D'EN BELAVAL	Teysode	380 €
OLYMPIQUE LAUTRECOIS	Lautrec	1 480 €
PING SAINT-PAULAIS	Saint-Paul Cap de Joux	1.020 €
TENNIS CLUB VIELMUROIS	Vielmur sur Agout	580 €
UNION SPORTIVE VIELMUROISE	Vielmur sur Agout	920 €
TOTAL		11.040 €

CULTURE :

Association	Commune siège social	Événement	Subvention attribuée
ACPV	Vielmur sur Agout	Matinée patrimoine le 15/04/23 et JEP les 16-17/09/23	700 €
AFIAC	Fiac	Résidence d'artistes et festival des artistes chez l'habitant	2.500 €
ALSAM	Lautrec	Atelier du sabotier et Outilautrec 16-17/09/23	1.500 €
ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE DE COCAGNE	Fréjeville	FabLab numérique 2-3/07/23	500 €
ASSOCIATION MAAYAN	Saint-Paul Cap de Joux	Spectacle « Lingua Maternal »	900 €
AU FIL DE L'AUTRE	Lautrec	Festival Lettrec	1.000 €
ECLATS DE RIMES	Lautrec	Création d'un film	1.500 €
CHERGUI THEÂTRE	Fiac	Nadalet Septembre-décembre 2023	2.000 €

CONFRERIE DE LA MARQUISSETTE	Vielmur sur Agout	Chapitre de la co « Lo festenal »	500 €
ECOLE MUSIQUE PAYS AGOUT	Vielmur sur Agout	Fonctionnement école de musique + fête de la science	635 €
L'ATTITUDE TERRE	Vielmur sur Agout	Exposition, concert et conférence sur l'Afrique Octobre 2023	600 €
LA BAND'A VW	Guitalens-l'Albarède	Rassemblement de véhicules anciens VW et concerts 8-9/04/23	500 €
LA RELEVE	Saint-Julien du Puy	Expositions de Joseph Donadello et résidences d'artistes	800 €
LA VIE MOYENNAGEUSE	Vielmur sur Agout	Fête médiévale 26-27/08/23	1.000 €
LAUTREC OBJECTIF BULLES	Lautrec	Festival de la BD 2-3-4/09/23	2.000 €
LE PIAF	Fiac	Journée égalité homme/femme 13/05/23	1.000 €
LES AMIS DE SAINT PIERRE D'EXPERTENS	Lautrec	Concert à l'église	200 €
LES COPAINS DE CUQ	Cuq	Festival Passion d'antan	800 €
LES PINCEAUX DE COCAGNE	Lautrec	Journées des peintres 26-27/08/23	1.000 €
MEMOIRE ET PATRIMOINE DE FREJEVILLE	Fréjeville	JEP 2023 et collecte de données pour écrire un roman	500 €
MJC MONTDRAGON	Montdragon	Théâtre « ciel d'antan » (24/06) et Cluedo Géant (30/09)	1.500 €
SI & SI	Lautrec	Festival Festivoût	2.500 €
TOTAL			24.135 €

Il est proposé d'attribuer aux associations pour l'année 2023, un montant total de subventions de 38.865 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations de la CCLPA pour une somme totale de 38.865 € pour l'année 2023, répartie comme indiqué ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2023,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Martine KAZIMIERCZAK

